

salaires, emplois, mise en échec de la loi LRU : l'étape du 24 janvier

La formidable bataille pour mettre en échec la loi LRU (prétendue «libertés et responsabilités des universités»), pour son abrogation, pour arracher les moyens budgétaires publics considérables nécessaires aux universités, aux autres établissements d'enseignement supérieur et aux organismes de recherche, s'inscrit dans la durée.

En ce début d'année 2008, face à un gouvernement qui prétend dans ce secteur, comme sur d'autres dossiers économiques et sociaux, avoir surmonté les résistances syndicales et désamorcé les contestations, il convient d'être lucides et audacieux. Pour une grande part, les citoyens français ne sont ni satisfaits ni séduits par Sarkozy et sa politique... à commencer par la question cruciale du pouvoir d'achat.

Les interventions collectives pour opposer d'autres voies aux orientations universitaires libérales du gouvernement ont déjà connu plusieurs phases dès l'été, avec les votes de motions dans plus de la moitié des Conseils d'Administration ou Congrès d'universités. Dans un second temps, le premier trimestre universitaire 07/08 a trouvé sur la route du gouvernement, des mobilisations- essentiellement étudiantes- importantes mais assez vite fragmentées dans leurs objectifs et sur les modalités d'action. La criminalisation, les répressions contre les étudiants à l'issue du mouvement sont inacceptables.

Identifié par les universitaires et le pouvoir comme des adversaires résolus du démantèlement du supérieur public, en capacité d'informer les personnels, de rassembler les forces et volontés de résistance, le mouvement syndical de l'enseignement supérieur –singulièrement le SNESUP-, s'il a fait assez largement partager ses analyses et ses propositions, n'a pas encore réussi à mettre en mouvement la majorité des personnels. La participation des salariés du supérieur aux grèves et manifestations est restée minoritaire et, assez souvent, déconnectée des mobilisations étudiantes. Les batailles **pour les salaires, pour l'emploi, contre la LRU** portent sur des questions centrales liées à la recomposition du paysage économique et démocratique de notre pays telle que voulue par les intérêts dominants. Cette lutte, le SNESUP y contribue, par des initiatives variées (conférences de presse, memorandum, appel à la grève, manifestations), jusqu'à percer une chape de plomb médiatique à plus d'une occasion. Cette lutte nous vaut des sympathies nouvelles.

Alors que se mettent en place à la fois les examens du premier semestre universitaire et les grilles d'enseignements du second, il nous faut constater que RIEN du côté gouvernemental ne vient aider à la réussite des étudiants : pas d'emplois nouveaux pour permettre des formations plus individualisées, pour étendre les ouvertures des bibliothèques universitaires... ni de crédits pour acheter des livres ou augmenter les équipements informatiques. En outre est portée, en particulier dans le plan licence du gouvernement une vision faussement professionnalisée des formations supérieures.

Pour les enseignants-chercheurs et enseignants, outre ces difficultés pédagogiques qui brident l'exercice de cette mission, l'inquiétude grandit sur les conditions et moyens budgétaires pour mener les missions de recherche. Le pilotage technocratique des thématiques dites prioritaires via des experts nommés par le seul pouvoir politique, méprise la dimension prospective et collégiale de la recherche scientifique, tout comme les projets de démantèlement du CNRS. Est en passe de s'ajouter avec la loi LRU une individualisation des conditions d'emploi (durée et forme du travail, services, statuts, salaires et primes) qui remet en cause les fondements des liens sciences-recherche-formations qui relie la communauté des scientifiques à la société tout entière... et pas à un manager local fut-il « patron d'université » !

Le SNESUP, ses militants sont identifiés comme les adversaires les plus constants et déterminés des orientations du ministère, peu suspects d'être séduits par tel ou tel aspect marginal de celles-ci... et pas dupes de pseudo concertations.

2008 porte l'exigence d'abrogation de la loi LRU : la bataille s'inscrit dans la durée et sous de multiples formes.

Le SNESUP appelle les universitaires à simultanément

- faire converger leurs revendications dans la journée de grève et de manifestation du 24 janvier à l'appel de toutes les fédérations de fonctionnaires, en préparant cette journée par des AG de propositions.
- investir les enjeux locaux des statuts d'universités en portant nos revendications (comités de sélection via un processus électoral, maintien du rôle des trois conseils, refus du droit de veto, refus des emplois précaires sur CDD ou hors statut, ...).
- préparer le cas échéant la présentation de listes dans les élections CA-CS-CEVU-CTP **POUR GAGNER** l'expression majoritaire des collègues pour d'autres choix universitaires malgré le mode inique de scrutin. La constitution de listes A et B clairement présentées ou appuyées par le SNESUP, fondées sur nos engagements nationaux et leur déclinaison locale, s'impose. L'ouverture de telles listes à d'autres organisations, collectifs ou personnalités est souhaitable.

L'ensemble du dispositif d'actions : consultation (sous forme de vote « papier » sur la loi LRU), grève du 24 janvier et puissante manifestation, initiative nationale début février, préparation de la constitution offensive de listes alternatives à la logique de la loi, est nécessaire dans sa cohérence.

Motion adoptée par la Commission Administrative Nationale du 10 janvier 2008